



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MORIS VERROUX, PROSPÉRER LES FILS DU ST. LAURENT
(G. S. LUTZ.)



Abonnement: Un an (Canada)..... \$1.00
" " (Etats-Unis)..... 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR:
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION:
ANDRÉ MAGNANT

Annonces: 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales: 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion; 6c. la ligne, insertion subséquentes.

LABELLE

Le problème économique

Nous croyons intéressant et tout à fait d'actualité de citer l'extrait suivant d'un article de l'*Economiste Français* publié le 19 octobre dernier:

Les remaniements considérables de la carte politique de l'Europe, après la guerre, soulèvent dès maintenant des problèmes multiples parmi lesquels les problèmes économiques et financiers sont, suivant nous, dominants. Parmi eux, il en est un qui s'est déjà présenté dans des circonstances analogues: c'est celui de la répartition des dettes d'un pays dont les différentes parties deviennent autonomes. Il est très probable pour ne pas dire certain, que cette question se posera surtout pour l'Autriche. En principe, les solutions de pareils problèmes n'offrent pas de difficultés; l'application, toutefois, en reste assez délicate. D'ores et déjà il serait prudent de les étudier. La Conférence internationale qui se réunira quand cesseront les hostilités aura un lourd travail, et il sera d'autant plus long et d'autant plus pénible que l'on ne s'y sera point préparé. Le fameux Congrès de Vienne, sur les discussions duquel on s'est livré à tant de glozes diplomatiques, apparaît bien étié après de ce que sera la Conférence chargée non seulement de liquider une guerre sans précédent, mais aussi de reconstituer une Europe sur des bases de nature à permettre, autant qu'il sera possible, d'écartier pour longtemps des causes de sanglants conflits.

Pour cela, il importe de bien se persuader que les intérêts économiques sont aujourd'hui, plus que jamais, à la base des rapports entre les nations. Or, de pareilles questions ne sauraient être abordées par des plénipotentiaires sans expérience. Ce n'est point avec des connaissances superficielles, hâtivement acquises, que l'on peut avoir la prétention de remanier la carte politique d'Europe. La Société des Nations, dont la formule vague permet toutes les divagations, ne se fondera pas si l'on parvient à créer quelque organisation de solidarité internationale comme on fonde une œuvre de bienfaisance. Il est à désirer que le président Wilson, dont la haute culture générale et le caractère élevé ont fait un arbitre supérieur, puisse en cette circonstance exercer toute l'influence que, depuis son heureuse intervention dans cette guerre, lui ont donnée les événements.

Chaque nation devra donc avoir, arrêtées, les grandes lignes de sa politique économique, si l'on ne veut pas s'enliser dans des discussions interminables et faire de cette Conférence une tour de Babel. Voici, par exemple, l'Angleterre où une question aux conséquences et aux répercussions très graves a été soulevée, celle des tarifs préférentiels. De la détermination prise à ce sujet par son Gouvernement et par son Parlement dépendra le programme des rapports économiques internationaux qu'elle soutiendra par la voix de ses représentants à cette conférence. Il semble bien que le Cabinet de Londres ait une tendance marquée à adopter la politique des tarifs préférentiels. Cette politique modifierait profondément le régime des relations commerciales de l'Angleterre avec les pays étrangers. On sait que ces tarifs préférentiels seraient établis au profit des Dominions et des colonies de l'Empire britannique. On se souvient de l'ardente campagne menée pour cette réforme par M. Hughes, premier ministre d'Australie, pays où règne le socialisme d'Etat et l'interventionnisme. L'Australie n'est pas seulement aux antipodes de l'Angleterre, elle l'est aussi au point de vue économique.

Quels arguments invoque-t-on pour ce revirement imprévu — tout au moins à l'étranger — avant la guerre? Notre confrère l'*Economiste* les examinait dernièrement et y répondait avec autant de logique que de bon sens. Le premier argument est celui qui récompenser les colonies de l'aide loyale qu'elles ont apportée à la métropole dans la lutte contre les Empires centraux. Mais les hommes d'Etat des Dominions et des colonies ont été les premiers à repousser une raison de cette sorte: le loyalisme ne se paie pas; il tient à un ensemble d'intérêts généraux qui ne peuvent être mis à la merci d'une rétribution particulière comme le seraient les services de mercenaires. Le second argument paraît plus plausible, mais est, au fond, spécieux. Les colonies et les Dominions, dit-on, ont accordé à la métropole des tarifs préférentiels; elle doit donc leur consentir, par réciprocité, de semblables avantages. C'est ainsi qu'a été établi le tarif préférentiel canadien de 1897. Or, après une expérience de cinq années, en 1903, M. Chamberlain, partisan de la politique des droits préférentiels, déclarait que, dans leur ensemble, les résultats de ces tarifs étaient un désappointement pour l'Angleterre.

merce du Canada avec les autres pays augmentait dans de bien plus grandes proportions que son commerce avec la Grande-Bretagne. An demeurant, le Canada comme l'Australie suivent une politique protectionniste; à la demande de leurs industriels, ils ont élevé les droits sur les textiles anglais. Entre eux, les Dominions ont adopté la même méthode. Enfin, il est certain que le système des tarifs préférentiels réciproques enlèverait aux Dominions et aux colonies une partie de la liberté fiscale dont ils jouissent. Est-ce donc le moment, fait remarquer avec raison notre confrère anglais, d'entrer dans une voie où tant d'intérêts provoqueraient des discussions de nature à diviser plus qu'à maintenir une union que rien n'est venu troubler jusqu'à ce jour?

Il y a, en outre, d'autres intérêts à envisager pour les conséquences que provoquerait la politique des tarifs préférentiels: ce sont ceux des nations de l'Entente, dont les rapports commerciaux avec leur alliée se trouveraient profondément modifiés. En France, surtout, nous devons suivre avec la plus grande attention les faits qui constituent, à l'heure actuelle, la préparation du régime douanier en Angleterre; elle est, en effet, notre meilleure cliente entre tous les pays. En 1913, nous lui avons vendu pour 1,450 millions de francs de produits. C'est un débouché à considérer.

Grandeur et décadence

L'impérialisme, escorté de son corollaire le militarisme, a perdu l'Allemagne. Ce grand empire s'effrite actuellement sous nos yeux. Quand on se rappelle sa grandeur d'hier et que l'on voit sa décadence d'aujourd'hui, on reste stupéfait devant l'aberration folle qui lui a fait décliner le conflit qui l'a conduit à un tel désastre. L'Allemagne voulait la paix, disait-elle, que n'est-elle alors restée paisible? Elle voulait étendre son empire commercial, jouir de la liberté des mers, développer de plus en plus son influence de par le monde, que n'a-t-elle continué de prospérer sans tirer l'épée, sans violence? Car, enfin, avant la guerre déclarée à l'Europe par l'Allemagne, celle-ci pouvait se servir librement des mers et avait atteint un degré d'extension commerciale extraordinaire.

Le commerce extérieur de l'Allemagne s'élevait, en 1875, à 1,500 millions de dollars, en chiffres ronds, dont 613 millions pour les exportations. Il ne progressa point jusqu'en 1885, et offre, cette année-là, plutôt une régression. Toutefois, si au total il ne représente que 1,424 millions de dollars, on constate que les exportations, en cette année, ont augmenté, par rapport à 1875, de plus de 100 millions, puisqu'elles sont de 713 millions de dollars. En 1895, son commerce extérieur total atteint 1,830 millions de dollars dont 816 millions pour les exportations. En 1905, il est arrivé à 3,164 millions de dollars, dont 1,410 pour les exportations. Enfin, en 1913, ce commerce total dépasse 5,100 millions de dollars dont un peu plus de 2,280 millions pour les exportations. De 1905 à 1913, la progression des exportations de l'Allemagne a été continue et, comme on le voit, considérable, par rapport à 1905. De 1875 à 1913, elle a donc quadruplé ses exportations. Pendant ce temps, les exportations anglaises ont un peu plus que doublé, passant de 1,460 millions de dollars (1875) à 3,176 millions (1913). Notons qu'en France les exportations se sont accrues de 775 millions de dollars (1875) à 1,376 millions (1913); elles ont un peu moins que doublé.

L'Allemagne a été affolée par son rêve d'hégémonie; la folie des grandeurs l'a perdue. Pour accroître sa prospérité et sa puissance, elle n'avait pas besoin de la guerre comme les impérialistes et les militaristes réussirent à la faire croire à la nation. L'Allemagne possédait tous les éléments naturels, normaux pour se faire une large part sur le marché mondial.

Elle a, en trente-huit ou quarante années, accru son commerce dans des proportions réellement "colossales". De 1875 à 1913, l'année d'avant la guerre, elle a, comme nous venons de le dire, plus que triplé son commerce, alors que celui de l'Angleterre et celui de la France doublait. Cela ne l'a pas satisfaite et les ambitions impérialistes des pangermanistes l'ont poussée à brusquer les choses. Le résultat est pitoyable. Quant à la "liberté des mers", si l'Allemagne en a été privée pendant la guerre, elle ne peut nier qu'apparaissant les mers appartenait à tous ceux qui voulaient et savaient s'en servir. L'Allemagne ne s'en

est pas privée, du reste. Le tonnage de sa marine marchande qui dépassait à peine 1,400,000 tonneaux en 1900, s'élevait, en 1912, à 3,150,000 tonneaux. Elle a donc plus que doublé en dix ans. Nous n'avons pas besoin de rappeler, en outre, quel développement elle avait aussi donné à sa marine de guerre. Elle a, parfois, fait entendre ses plaintes au sujet des dépôts de charbon. En temps de paix, cela est affaire d'arrangements avec les pays où l'on désire les établir. La crainte qu'inspirait l'Allemagne n'a peut-être pas toujours favorisé ses arrangements. La vérité est qu'elle voulait, surtout, s'assurer des points d'appui, bien à elle, pour sa flotte en cas de guerre. En cette dernière occurrence on ne peut guère parler de liberté des mers; cette liberté appartient au plus fort.

Aucune ligue des nations ne pourra détruire cette vérité et agir à l'encontre de ce fait inéluctable.

Le monde qui vient d'être témoin du colossal échec de l'Allemagne impérialiste, profitera de la terrible leçon.

L'autocratie d'un souverain n'est pas plus à craindre pour la paix du monde que la doctrine impérialiste d'un gouvernement ou d'un parti apparemment démocratique. L'un et l'autre battent en brèche les droits les plus légitimes et foulent aux pieds la liberté, s'il le faut, pour arriver à leurs fins. C'est l'un autant que l'autre qui ont été cause de la décadence de tous les empires.

L'Emprunt de la Victoire

DANS LE COMTÉ DE TERREBONNE

Nous croyons intéressant de donner en détails les montants souscrits à l'Emprunt de la Victoire 1918 par les différentes localités du comté de Terrebonne:

Distric	Nombre de souscriptions	Montant souscrit	Drapeaux	Couronnes
Saint-Jérôme	184	\$55,350 00	1	
Terrebonne	32	32,700 00	1	1
Sainte-Thérèse	33	53,600 00		
Sainte-Agathe	116	71,250 00	1	4
Sainte-Anne	5	1,950 00		
Saint-Janvier	17	8,800 00	1	1
Saint-Sophie	3	1,150 00	1	
New Glasgow	5	2,300 00	1	7
Shawbridge	25	12,050 00	1	5
Mort-Rolland	11	3,850 00	1	6
Saint-Paustin	7	2,650 00	1	22
Saint-Jovite	7	2,400 00		
Sainte-Lucie	1	2,000 00	1	1
Lessage (1)		4,100 00		
	446	\$250,050 00		

(1)—Montant compris dans Saint-Jérôme.

Comme on le voit plusieurs endroits ont gagné le drapeau d'honneur et même plusieurs couronnes.

On sait que ce drapeau était décerné aux endroits qui atteignaient le montant qui leur avait été fixé comme objectif et une couronne leur était de plus accordée quand l'objectif était dépassé de 25%.

Nous réitérons nos félicitations au comté de Terrebonne et nos compliments à M. Henri Rolland, organisateur de l'Emprunt dans notre comté.

Par son activité, son zèle et son intelligente direction il a obtenu, en dépit des obstacles, un magnifique succès.

M. Henri Rolland a été effectivement secondé par plusieurs citoyens, notamment par M. Gustave Léonard, son secrétaire, et par M. Louis Parent, de Sainte-Agathe.

Meli-Melo

C'est par méprise que le nom de Claude Bâcle a été omis au bas de l'article sur La-roque de Roquebrune, publié dans le dernier numéro de l'*Avenir du Nord*.

Nous en demandons pardon à notre collaborateur.

Timbres d'épargne

Maintenant que le gouvernement a fait réaliser à la population l'énorme économie de six cents millions par souscriptions à l'Emprunt, il n'entend pas laisser de côté son programme d'économie pour les autres. Il mettra sur le marché des timbres d'épargne de guerre au montant de \$5 chacun et remboursables en janvier 1924. Le gouvernement sera possesseur de ces timbres jusqu'à concurrence de \$50,000,000.

Le premier timbre vient d'être envoyé à Son Excellence le gouverneur général.

Ces timbres se vendront \$4 durant les mois de janvier 1919 et de décembre 1918. Après janvier 1919 leur prix s'élèvera graduellement. Le taux d'intérêt de ces timbres d'épargne est de 4-1/2 pour cent à compter par intérêt composé semi-annuellement et de 5 pour cent à calculer à la fin de la période de prêt.

Billets du Soir

M. Albert Lozeau vient de publier en volume quelques-uns de ses remarquables Billets du Soir écrits dans le *Devoir*.

Une grande variété de sujets sont traités par M. Albert Lozeau avec un charme tout à fait poétique, en une langue savoureuse et dans un style parfait.

Quelques-uns de ces Billets du Soir sont dignes de figurer dans une Anthologie française.

Le volume se vend 50 sous dans toutes les librairies.

Article dédiés à la jeunesse

M. Arthur Lemont, rédacteur du *Canada*, commence dans ce journal une série d'articles dédiés à la jeunesse canadienne.

Plein de réflexions opportunes, de renseignements substantiels et d'excellents conseils, ces articles sont destinés à produire le plus grand bien dans l'esprit de nos jeunes compatriotes à qui nous en recommandons tout particulièrement la saine lecture.

Pensée

Dans les grandes circonstances de la vie des peuples, les maîtres des empires, après avoir dirigé les événements, sont entraînés par eux et ne les dominent plus.

GUSTAVE LE BON

MISSION COMMERCIALE CANADIENNE

EN ANGLETERRE

Le gouvernement vient de publier la déclaration qui suit:

Le gouvernement vient d'établir une mission canadienne de commerce en Angleterre et M. Lloyd Harris, de la mission canadienne à Washington, a été nommé son président.

Il est tout probable que longtemps après la guerre, l'achat et la distribution d'une majeure partie de nos produits agricoles exportables se fera par l'entremise d'agences du gouvernement établies en Grande-Bretagne et dans les autres pays alliés. Au cours des quatre dernières années, de nombreux bureaux de liaisons commerciales ont été établis dans les pays alliés et ces bureaux permettent le contrôle et la gestion des transactions commerciales importantes, la distribution des expéditions, les taux de fret, comme les prix des denrées et la distribution des productions industrielles, agricoles et minières du monde.

Il est probable que les commissions et bureaux qui existent continueront à fonctionner dans le même but durant les années qui suivront la guerre. Conséquemment, si le Canada doit avoir une voix directe dans ces importantes questions de transport, de finance et d'industrie, et, principalement, s'il peut trouver un marché satisfaisant pour ses produits agricoles et manufacturés exportables, il est à désirer que notre pays soit directement représenté à Londres par des hommes qui se trouvent en contact avec des intérêts commerciaux et agricoles du Canada justement pour la sauvegarde et l'avancement de ces intérêts.

Dans ce but on a établi la mission de commerce qui sera connue sous le nom de "Mission canadienne". Elle se composera du président et des membres qui seront nommés par le gouverneur général en conseil sur la recommandation du président.

Les pouvoirs et l'autorité du président sont définis comme suit dans le décret de l'Exécutif:

Le président aura le pouvoir de représenter le gouvernement, ses divers ministères et les autres branches de l'administration dans les négociations et les affaires d'un caractère économique spécial telles qu'indiquées plus haut et qui lui sera nécessaire de conduire:

- a. Avec le gouvernement du Royaume-Uni, ses ministères et ses divers branches administratives, ou
- b. Avec les missions alliées siégeant à Londres ou ailleurs en Europe, ou
- c. Avec les diverses commissions ou avec les comités et bureaux de liaison institués ou devant être institués pour traiter de questions économiques.

d. Avec tout autre gouvernement, commission ou bureau que le président jugera à propos.

Le président ou les autres membres de la Mission Canadienne auront le pouvoir d'agir dans toutes les séances de ces bureaux, commissions ou comités de liaison selon les capacités que le gouvernement, après consultation avec le gouvernement de Sa Majesté, jugera à propos.

Le document se termine par des remerciements à M. Harris pour ses services comme chef de la mission de Washington et en annonçant la nomination de M. Frank-A. Rolph comme son remplaçant.

Les employés de la maison Booth sont en grève depuis une semaine. Ils demandent une augmentation générale des salaires dans diverses divisions du travail et veulent soumettre leurs demandes à un tribunal d'arbitrage. De son côté, M. J.-R. Booth, président de la compagnie, refuse d'entendre parler d'arbitrage et la question reste pendante en attendant l'intervention probable du gouvernement. Les ouvriers ont eu une grande parade dans les rues de Hull. Aucun incident ne s'est produit.

Chronique d'Ottawa

La semaine dernière a vu la conférence des ministres provinciaux et ceux-ci ont vu la fin de la conférence sans avoir obtenu de résultats de leurs travaux. La conférence a commencé mardi et s'est terminée vendredi midi mais aucune résolution n'a été adoptée et tout fait croire que les ministres n'ont pas accompli grand chose.

Le ministre des travaux publics, M. Carville, a présidé cette réunion de famille et M. Meighen a dirigé la discussion, mais c'est à peu près tout ce que l'on peut savoir.

Tout ce que l'on peut savoir de précis c'est que, pour le moment du moins, le gouvernement continuera d'administrer les ressources naturelles des trois provinces des Prairies. Celles-ci étaient bien disposées à tout donner du moment que le gouvernement fédéral leur aurait continué leurs subsides, mais les provinces de l'est ne l'entendaient pas de cette oreille et l'entente a été impossible.

Quant à la question des routes interprovinciales elle sera étudiée lors de la prochaine session du Parlement et on croit que le gouvernement fédéral viendra en aide aux provinces qui ont des plans d'action arrêtés.

Cette conférence des ministres nous fait penser à une boutade d'un journal de Calgary qui disait, en parlant des ministres unionistes en tournée dans l'Ouest: "Ceux qui ont vu nos ministres fédéraux en tournée dans notre pays ont eu raison de les étudier et de les admirer car c'est la dernière fois qu'ils verront ces gens-là déguisés en ministres."

La cour suprême d'Ontario vient de prendre en délibéré la cause de Mme Louise St-Onge contre l'Union Saint-Joseph. Mme St-Onge réclame \$1,000 sur une police d'assurance que détenait son fils, mort il y a quelque temps, et la société refuse de payer sous prétexte que, il y a plus d'un an, le jeune St-Onge a négligé de faire un paiement mensuel en temps voulu. La demanderesse allègue que, depuis que St-Onge avait été suspendu, il a été admis de nouveau que la société a toujours accepté les primes et que, de plus, elle lui a payé des bénéfices de maladie après sa suspension temporaire.

Des rumeurs lancées dans le public ont fait croire que les restrictions placées sur les voyageurs qui veulent aller en Europe étaient enlevées, mais il n'en est rien, bien au contraire, car le gouvernement a décidé de se montrer encore plus difficile dans l'octroi des passeports. On n'accordera plus de passeports de gardes-malades et les femmes qui ont leur mari au front devront l'attendre en paix sans pouvoir aller chercher. Il en est de même pour un grand nombre de fiancés qui se sont gardés pour les vaillants guerriers actuellement au front.

Le gouvernement étudie en ce moment la question des insoumis à la loi militaire, c'est-à-dire des jeunes gens qui, appelés par la conscription, ont négligé ou refusé de se rendre à l'appel.

On dit qu'il y en a de vingt-cinq à trente mille dans tout le Canada et, malgré les opinions de l'Ontario sur ce point, la plupart ne sont pas dans la province française. Les vétérans demandent que ces hommes soient punis mais on comprendra qu'il est assez difficile de les appréhender maintenant que la police spécialement organisée pour amener les conscrits est licenciée et que ses membres sont dispersés.

On propose maintenant d'augmenter l'effectif de la police fédérale pour lui permettre de rechercher ces insoumis et de les amener devant des tribunaux organisés pour connaître des délits de cette nature.

La commission des chemins de fer a continué l'audition des témoignages dans la demande de la compagnie Bell qui veut être autorisée à augmenter ses taux de 20%. Comme on le sait, la compagnie a été obligée d'ouvrir ses livres à la commission et nous savons aujourd'hui que cette compagnie, qui se plaint de ne pas gagner assez, a réalisé \$1,762,272.29 de bénéfices, nets, après avoir payé toutes ses obligations et dépenses et qu'elle a réalisée en 1917 des bénéfices nets de \$2,146,040.61. En permettant à la compagnie d'augmenter ses taux de 20% on lui donnerait le privilège d'ajouter une somme de \$1,460,000 par année à ses bénéfices et il faut espérer que les commissaires des chemins de fer n'en verront pas la nécessité.

Sir Clifford Sifton, président de la commission de Conservation depuis sa fonda-

tion (septembre 1909), vient de donner sa démission pour des raisons qu'il n'a pas jugé à propos de rendre publiques. Il est immédiatement parti pour l'Angleterre.

La grève de l'usine Booth menace de priver de papier les deux journaux de la capitale qui reçoivent de cette usine leur approvisionnement de papier et, cependant, les journaux sont assez sympathiques aux grévistes, car personne ne peut comprendre l'attitude de M. Booth qui refuse de soumettre à un tribunal d'arbitrage le différend qui existe entre ses employés et lui. Cette manière de voir était de mise au temps où M. Booth était contremaître d'usine, il y a cinquante ans; elle n'a pas sa raison d'être aujourd'hui.

Un nommé Wilfrid Dugas, de Montréal, a été condamné à deux ans de prison pour avoir épousé Cordelia Labrecque alors qu'il avait déjà une femme habitant Montréal. Ce qu'il y a de plus étrange dans son cas c'est que Dugas s'était marié justement pour bénéficier d'une pension militaire dont jouissait son épouse, ne sachant pas que cette pension était automatiquement supprimée du jour où la titulaire convolait. Il a donc perdu du même coup une épouse et une pension nouvelles.

La commission choisie à Ottawa pour étudier les prix de détail des comestibles et objets de première nécessité vient de terminer son enquête sur le lait et, sans que cela regarde personne, les laitiers moins que les autres, elle a décidé que les nourrisseurs se trouvent dans la triste — oh! combien triste! — nécessité d'augmenter leurs taux. Nous paierons donc le lait deux sous de plus par pinte et les distributeurs, qui sont aussi des nourrisseurs, toucheront un profit d'intermédiaire de deux sous de plus par gallon de lait.

Pour parer à la disette de charbon, la ville d'Ottawa s'est lancée dans le commerce du bois; mais, comme tous les débutants dans les affaires, elle a d'abord acheté de l'expérience, détre que se vend excessivement cher, si on en juge par les tas de rebuts qui ornent aujourd'hui son clos de bois. Tout ce qu'on peut imaginer de rabougri en fait de petit peuplier, d'épinette minable et de saule qui devait être pleureur, forme le stock de bois que la ville se tient prête à vendre au prix dérisoire de \$13.75 la corde. Comme personne n'en veut, même pour rien, il faudra sans doute se décider à donner ce bois. On vient de découvrir que la ville, qui avait payé pour du bois franc, a reçu en réalité les déchets de diverses manufactures qui se sont ainsi débarrassées à bon compte des sommets d'arbres et de billots trop petits pour faire quoi que ce soit.

Ce qui fait que ce bois municipal que personne ne veut brûler sera la question brûlante des prochaines séances du conseil municipal.

Le gouvernement a accordé une allocation de frais de guerre à certains de ses employés. Les hommes mariés ont reçu \$250 et les célibataires \$150. Parmi cette dernière catégorie se trouvent des masses de fillettes plus ou moins habiles et vivant pour la plupart chez leurs parents et qui font que les véritables bénéficiaires des largesses du gouvernement ont été les marchands de phonographes et les commerçants de fourrures. En une seule journée, la semaine dernière, une maison de fourrures de la rue Rideau a reçu les commandes de deux cents manteaux et l'auteur de ces lignes connaît un agent de phonographes qui a vendu soixante-dix machines dans sa semaine.

Malgré cela, les pères de famille qui se trouvaient dans les catégories non favorisées par le gouvernement n'ont rien reçu et le prix des vivres augmente toujours.

Le *Toronto Telegram* doit avoir à son emploi un généalogiste qui n'est pas piqué des vers, si on nous passe cette expression peu distinguée, car il vient de nous prouver que le gouvernement unioniste descendait directement du néfaste Bob Rogers.

Voici ce qu'il dit: "Le gouvernement d'union a su attirer les chefs libéraux-unionistes du jour où l'honorable (honorable est du *Telegram*) Robert Rogers a pris sir Robert Borden à la gorge et l'a forcé à mettre dans les statuts la loi des Elections en temps de guerre. Un gouvernement d'union était impossible tant que la victoire de Laurier était possible. L'honorable Robert Rogers, par la loi des Elections en temps de guerre, a rendu impossible le retour de Laurier. Donc,

L'honorable Robert Rogers est le père de l'Unionisme.

Nous n'aimons pas beaucoup les unionistes et nous les traitons au besoin de voleurs d'élections et de profiteurs politiques, mais nous n'oserions pas les accuser de descendre d'un Bob Rogers, car il est de ces injures qu'on n'aime pas à adresser aux ennemis qu'on méprise le plus.

L'article du *Telegram* contient aussi un joli petit aveu, et c'est que la loi des Elections en temps de guerre était un vol organisé, comme nous l'avons toujours dit. Nous sommes heureux de voir le *Telegram*, cet indigne torchon, avouer lui-même les turpitudes des coquins dont il est le valet.

o o o

Le dernier truc de Toronto pour passer du whiskey en contrebande consiste à introduire des flacons de liqueurs dans des poissons envoyés de Montréal ou à les cacher dans des balles de foin. On a ainsi saisi toute une consignment de foin dont les balles étaient à moitié remplies de whiskey.

Nous savons que les gens de Toronto mangent énormément de poisson et l'introduction de "flasks" dans le corps de défrites mortes n'avaient rien pour nous surprendre; mais, le foin...?

o o o

Le gouvernement n'a pas encore annoncé officiellement son intention de faire des élections générales mais on "sent" que les élections ne sont pas éloignées et nous n'en voudrions pour preuve que l'attitude du *Ottawa Journal*, l'organe de M. Borden, qui ne perd pas une seule occasion de bavarder sur sir Wilfrid Laurier comme si l'écume de ces roquets unionistes pouvait salir le grand chef. Tous les jours le journal de P.-D. Ross se fend d'un article pour prouver que sir Wilfrid est ami du kaiser et des Prussiens, que sa conduite a été, et est, et sera toujours antipatriotique et, par-dessus tout, que c'est un catholique de langue française, le plus grand crime aux yeux des chiens jaunes ignorants qui composent la rédaction du *Journal* et la majorité de ses lecteurs.

o o o

A la suite de la grève et plutôt que d'accepter les conditions des ouvriers, M. J.-R. Booth a décidé de fermer ses usines de Hull, sous prétexte d'y faire des améliorations. Or, les contremaîtres et ouvriers savent très bien que ces réparations ne sont pas du tout urgentes et, bien ou mal déguisé, il s'agit tout simplement d'un lockout. Nous aimons à croire que le gouvernement, si prompt à défendre les grèves, saura aussi faire observer ses ordonnances au sujet des lockouts.

Dans la crise que nous traversons, la conduite de M. Booth est inqualifiable quand on sait que les demandes de ses ouvriers sont simplement les conditions de salaires existant dans toutes les usines du même genre que l'usine Booth, jusqu'ici la seule qui a refusé de payer les salaires de l'Union.

Ce n'est vraiment pas le moment de diminuer la production et surtout de déplacer la main-d'œuvre ou de la provoquer à l'inactivité.

o o o

Quand le gouvernement a exproprié la manufacture d'armes Ross, de Québec, le montant des indemnités à payer a été fixé à \$3,000,000. Et voici maintenant que sir Charles Ross — encore un grand et noble patriote — demande au gouvernement la somme de \$18,897,724.08 pour se dédommager de la perte de son usine et de celle du contrat avec le gouvernement pour fabriquer des fusils que l'épreuve a montrés défectueux. Il vient d'intenter une action devant la cour de l'Echiquier pour réclamer le montant plus haut cité. Il se peut que les juges le lui accordent et le bon peuple canadien paiera, ce qui est juste, équitable et éminemment salutaire. Qu'en pensez-vous?

DESCAVES

Pour la Croix-Rouge

Une fête de l'éloquence au Monument National, à Montréal.

La fête de la Croix-Rouge, section canadienne-française, qui a eu lieu mardi soir, au Monument National, à Montréal, restera dans la mémoire de ceux qui y étaient présents comme l'une de celles qui ont eu le plus d'éclat. Le nom du conférencier, l'honorable Dr Béland, et le fait que sir Wilfrid Laurier devait présider cette réunion, avaient réuni une foule enthousiaste dans la vaste salle du Monument National.

L'honorable Dr Béland fit avec éloquence le récit de sa longue captivité de deux ans et demi en Allemagne. L'auditoire goûta beaucoup les anecdotes dont le conférencier agrémenta sa narration. Il fut vivement applaudi.

Sir Wilfrid Laurier sut trouver d'éloquentes paroles à l'adresse de l'éminent compatriote qu'il avait le devoir de présenter à l'auditoire. Le chef du parti libéral fut, comme toujours, longuement applaudi. Tous semblaient se réjouir de le voir paraître si jeune. De fait, comme le disait M. Montpetit, les années ne lui ont rien enlevé.

Le troisième orateur fut M. Edouard Montpetit, professeur à Laval. Comme toujours il charma l'auditoire par sa parole éloquente. M. Montpetit parla de ce que le peuple canadien-français faisait ici pendant que le Dr Béland gémissait entre les quatre murs d'une prison en Allemagne. Il sut trouver de magnifiques paroles à l'adresse du conférencier à qui le récit de sa captivité avait créé tant de sympathie.

Ne, sutor, ultra crepidam

Des circonstances véridiques nous ont empêché de publier plus tôt cette correspondance que nous avons reçue il y a plusieurs semaines.

"On avait proposé la création d'un district fédéral englobant Ottawa et Hull. Hull a fait échouer ce projet. Ce village mal construit, mal entretenu et encore plus mal gouverné, ne doit pas tomber sous la coupe d'un district. Il préfère rester ce qu'il est. C'est matière de goût, mais nous devons avouer qu'Hull a mauvais goût."

Monsieur le rédacteur,

Ce projet de création d'un district fédéral est déjà de l'histoire ancienne. Et nous, de Hull, comptons bien qu'il restera dans le domaine des choses passées et mortes.

Votre correspondant à la main généralement plus heureuse. Et c'est plaisir de parcourir, des yeux et du cœur, les lignes où se manifeste de façon assez originale et toujours vraie le sentiment qu'il a des choses de la capitale et généralement des choses du domaine fédéral.

Je ne veux pas croire que par ailleurs il ait une dent contre notre "village". Il a trop d'esprit pour cela. Mais pour ce coup-ci il fait faux bond à sa réputation.

Il assure que Hull est un village mal fichu. Entendons-nous. Si c'est être mal fichu que de ne pas avoir ses rues tirées au cordeau, comme Ottawa et comme toute ville moderne qui se respecte, Hull est mal fichu. Mais je ne sais pas que notre "village" soit seul de sa catégorie; il ne faut pas s'avancer bien avant sur le territoire de France pour trouver des villages aussi mal fichus, où le cordeau n'a rien à faire. C'est probablement pour cette absence de cordeau que les boches, dont le goût n'est pas parent avec le goût français, ont fait disparaître toute trace de ces villages. Et si décidément nous avons mauvais goût de ne pas vouloir du cordeau, nous sommes en assez bonne compagnie puisque tous les artistes de notre chère France partagent notre mauvais goût et pleurent de vraies larmes de voir "défigurer" leur vieux Paris où tant d'histoire vit et palpité et où les rues sont aussi fantaisistes que possible dans leur tracé.

Et puis, pour dire toute la vérité, un "village" de 25,000 habitants et plus, c'est un beau "village". Et comme Hull est la troisième "ville" de la province de Québec, tant par sa population que son industrie, s'il demeure, malgré cela, ou pour cela, un "village", je me demande où sont, dans notre province, les villes. Et d'un.

Que Hull soit mal entretenu, c'est vrai, et je le reconnais et j'en gémis. Mais où sont les "villages" de 25,000 âmes bien entretenus. C'est un axiome qu'un village est toujours mal entretenu, et une ville de même.

Seul le millénaire trouvera remède à cela. En attendant, Hull est mal entretenu. Mais Montréal aussi, mais Québec aussi, mais même Ottawa aussi.

Hull est, dit-on, mal gouverné. Ici, je prends la liberté de conseiller à votre correspondant de ne pas parler trop haut. C'est que nos maîtres de l'heure (du moment, si vous voulez), sont à tu et à toi avec notre maire. Que le gouvernement — à les oreilles longues, (vous direz, si vous voulez, qu'en cela il partage avec l'âne, et je n'en disconvie pas) ; qu'il a l'épiderme sensible et que toute critique à l'endroit de ses amis pourrait lui déplaire.

J'ajouterai que notre maire a fait triompher la prohibition dans notre "village", et ce, pas tant pour le bien de ses administrés que pour celui des vampires de la capitale qui habitent une ville tirée au cordeau et qui remplissent nos rues, nos hôtels (je veux dire nos buvettes), amenaient un argent fou dans les coffres de nos gens, cabaretiers, marchands de toutes catégories, et faisaient faire des affaires d'or à la campagne de tramways d'Ottawa.

En ces temps de prohibition à grande allure, il est peut-être mal sonnant d'affirmer qu'un prohibitionniste est un mauvais administrateur. Il est vrai que pour ma part je ne crois pas plus à la prohibition qu'à la comète.

Et donc, notre "village" est mal construit, mais que d'histoire, que de luttes, que d'envie de vivre dans chacune de ses rues tortueuses! Il est mal entretenu, mais nous n'avons pas, nous de Hull, les mille et mille piastres du gouvernement sous la main, comme ceux de la Washington du Nord qu'est Ottawa.

Enfin, on nous reproche de ne pas consentir à "tomber sous la coupe d'un district fédéral et à perdre de ce fait notre autonomie". Ah! vous avez mis le doigt sur la plaie. Et ici, trêve de badinage! Non, cent et mille fois non! Nous ne voulons pas "tomber" sous le joug fédéral. Car ce serait une chute, et nous avons assez de celle de 1911.

Hull veut rester dans Québec. Tout comme les poilus veulent rester en France. Eux non plus n'ont pas voulu "tomber".

Pourtant ils eussent eu la vie sauve, et les belles cathédrales seraient encore debout, et les villages de même. Et tout. Eux seuls, ces fous de poilus seraient "tombés". Ils ont préféré mourir. Chacun son goût. Mais le kaiser et toute sa gent trouvent sans doute que les poilus ont eu mauvais goût.

Ah! si les poilus eussent voulu, comme tout est tiré au cordeau, bien entretenu, bien administré! Sous la férule du kaiser, par exemple. Et ces fous de poilus qui n'ont pas voulu! Quand je vous dis qu'on rencontre dans le monde de drôles de gens qui tiennent à leur goût, même si leur goût ne plaît pas à tout le monde et à son père.

Les poilus ont dit: "Aut Caesar, aut nullus", ou nous serons nos maîtres ou nous mourrons". Et ils sont morts par millions et ils continuent, comme le nègre. C'est assez qu'il y ait une Bruges la morte. Hull ne se sent pas disposé de poser à la morte même sous un lin-ciel bien blanc, bien propre et bien drapé.

Et puis pourquoi et pour qui serait-elle la morte jolie? (Byron a dit de bien belles choses sur la beauté d'une morte, reliez votre Chi de Harold). Pour les beaux yeux des blokes, mâles et femelles qui "tombent" par fournées sur nos rives depuis la conscription en Angleterre? Merci.

Pour les beaux yeux ébahis et curieux de ces messieurs et dames de la province d'Ontario venus en délégation sur la "batte"? Non, merci.

Pour les beaux yeux des Yanks, mâles et femelles, accourus à l'heure de leur sortie annuelle, en juin, juillet et août? Non, merci; non, merci!

Et d'ailleurs, Hull n'existera jamais pour eux, pas plus, du reste, que la province de Québec. Faisons-nous notre deuil.

Enfin il y a autre chose; il y a surtout autre chose: nos écoles. Nous voulons garder nos écoles. Nous voulons les garder françaises et catholiques.

Quelle garantie nous donnerait-on que nos écoles ne seraient pas touchées? Quelles garanties aurions-nous contre les empiétements de demain? Et contre ceux d'après-demain? La parole du gouvernement? Ne me faites donc pas rire, monsieur, quand j'ai mal aux lèvres.

Mon dernier mot sera que nous n'avons pas voulu pour la même raison que celle qui a fait prendre le fligot à tir rapide et le "75" au pousse-cailloux de France en l'an de délivrance 1914. Et de même que c'est le haut clergé de Belgique et de France qui a tenu le plus orgueilleusement tête, à part le poilu, à l'envahisseur; de même c'est notre curé, le P. Guertin, qui a pris sa bonne plume et a, chaque semaine, conduit la lutte par la voie du *Bulletin Paroissial*, et a par là créé un état d'âme dans chaque foyer hullois. C'a été sa croisée à lui, et plus heureux que les croisés d'un autre âge, il a, je ne dis pas Jérusalem, mais conservé Jérusalem, la Jérusalem que Dieu et la foi en l'avenir de la race lui avaient confiés.

On lui avait confié un secteur, il l'a défendu unguibus et rostro.

Votre spirituel correspondant ne m'en voudra pas de cette réponse à ses quelques lignes sur le mauvais goût de Hull. Il la comprendra, au contraire, car il est homme d'esprit si j'en juge par la satire impitoyable et si drôle qu'il dirige contre nos grands hommes de la "Batte".

Et donc, *ne, sutor, ultra crepidam*. S'il est vrai qu'il ne faut rien de rien, il ne faut, non plus, juger de jurer sans avoir pris le vent.

UN HULLOIS

Lendemain de guerre

Lettre à un filleul alsacien, zouave dans les troupes d'occupation du Tonkin.

Mon cher Paul, De l'autre côté de la terre où vous vivez depuis trois années de la guerre terrible, êtes-vous encore de ce monde?

Si je pouvais savoir immédiatement! Malgré les longs mois qui ont passé sans m'apporter de vos nouvelles, j'espère que vous êtes vivant. Vivant dans la victoire comme vous l'avez été durant les durs combats, je veux n'en pas douter. Que vous devez ressentir de la joie depuis ce jour du 11 novembre où l'armistice s'est fait sur le front des armées!

Vivant, il faut que vous le soyez pour être enfin récompensé de votre éloignement de l'Alsace-Lorraine, de vos parents, de vos amis, récompensé de la lutte pour les reconquérir tous.

J'attends de lendemain en lendemain la nouvelle que vous n'êtes pas mort. Je veux apprendre que vous déliez de joie et de bonheur. C'est la victoire finale, mon cher Paul, ne me laissez-vous pas voir l'exubérance de votre cœur en ces jours de libération tant désirés? Je suppose que vous êtes encore à votre poste de guerre, mais que vous ne vous battez plus, que vous ayez à l'avenir des jours calmes, bercés par l'espoir de votre très prochain départ pour un autre continent.

L'Alsace vous attend, zouave ami, elle vous désire et vous la trouvera française comme jamais vous ne l'avez jamais connue, plutôt comme vous l'avez toujours rêvée.

Pourrait-il y avoir de plus grand bonheur pour vous, maintenant, que de revoir votre pays natal, votre père, votre mère, vos sœurs dont vous faites séparés et sans aucune nouvelle depuis plus de quatre ans... Les bras sont tendus pour vous recevoir. La joie de vous embrasser tous en terre française reconquise — enfin pour toujours — fera couler des larmes. Ces larmes, je le comprends, ne seront pas amères: elles auront une douceur jamais connue, jamais goûtée auparavant; si bienfaitantes qu'elles feront oublier à l'instant les années, les heures longues, péniblement vécues, de ce

Peut Reprendre Son Travail Facilement Guéri

Ne vous découragez pas, si vous souffrez des rhumatismes ou de la vessie, et ne vous imaginez pas que votre cas est incurable, ou que vous allez souffrir toute votre vie.

Voici une bonne nouvelle: "Gin Pills" ont redonné la santé à des milliers de personnes souffrantes. Elles font pour vous ce qu'elles ont fait pour d'autres.

Lisez ce que M. J. Harrop dit: "J'étais tellement courbé que je pouvais à peine me tenir debout. Impossible de travailler. Quelques "Gin Pills" m'ont ramené. "Gin Pills" sont inestimables, et il devrait y en avoir une boîte dans chaque maison."

Des milliers d'autres, partout sur le continent, ont eu la même expérience que M. Harrop.

M. B. Milford, Galetta, Ont., souffrait de maux de dos et des rhumatismes depuis nombre d'années. Sa femme résolut de lui trouver un remède, et convaincue que "Gin Pills" étaient ce qu'il lui fallait, elle le persuada à commencer à en prendre. Il fut surpris des résultats presque instantanés.

Voici une partie de la lettre de M. B. Milford: "Mon mari a été convaincu que "Gin Pills" étaient précisément le remède voulu dès la première dose. Il a été guéri complètement après deux boîtes."

Des cas comme ceux-ci prouvent la valeur des "Gin Pills". Essayez-les. 50c la boîte chez tous les pharmaciens.

220F

passé douloureux.

Le bonheur, lorsqu'il arrive ainsi par surprise — car il est venu plus tôt que vous n'y comptiez, il me semble — fait commettre involontairement des oublis. J'ai crainte que, dans mon éloignement, moi qui suis pour si peu dans ce qui vous arrive d'heureux, je ne devienne plus rien dans votre pensée. Qu'est-ce que je ferais au milieu de votre délirant bonheur?

Je suis si loin du Tonkin, puis si loin même de l'Alsace!

Oh! la joie de vous retrouver en Alsace, de pouvoir et recommencer votre vie, sans les entraves d'autrefois, vous fera voir l'Amérique, le Canada, plus éloignés qu'ils ne vous paraissent jadis. L'Alsace si belle avant la guerre est devenue plus attirante encore. Quand vous l'aurez revue, rebâtissée française, le Canada vous semblera vide.

Cependant, ne vous attristez pas de mes réels et de mes vœux sans vous reprocher de ce que vous pourriez faire à l'avenir.

Oubliez mon pays, s'il le faut; oubliez-moi aussi, mais, souvenez-vous toujours qu'une petite âme canadienne-française, une amie de l'Alsace fut, durant la guerre, quand vous êtes à combattre sur le sol algérien ou dans la brousse du Tonkin, votre seul réconfort.

Qu'exigerais-je de vous maintenant que la guerre est finie.

J'ai voulu que vous ayez le courage jusqu'au bout de l'épreuve... Elle est terminée.

J'ai souhaité que vous viviez pour la victoire, pour le retour dans votre pays, sous le toit familial. Vous êtes en droit d'y arriver; je n'ai plus qu'à désirer savoir que vous vivez encore pour que le but soit atteint.

J'avais espéré votre nouvelle venue dans mon pays, mais c'est trop demander en cette heure! Vous séparer de nouveau de tout ce que vous chérissez tant pour revenir à l'aventure d'un pays étranger? Non... je ne suis pas en droit de l'exiger, ni capable de vous y attirer.

J'étais votre marraine de guerre, mon œuvre est accomplie: je cède la place. La seule et grande récompense que j'ai droit de solliciter, c'est d'apprendre que vous êtes encore de ce monde.

Alors, j'applaudirai, la victoire sera complète. Tandis qu'autrement, votre lointaine marraine, à laquelle vous songez souvent aux heures de solitude, d'ennui, de nostalgie et de souffrance, portera longtemps en son cœur le deuil de son filleul chéri auquel il n'aura pas été donné de voir le beau jour de la paix glorieuse.

Vite, vite, que j'apprenne la joyeuse ou pénible réalité!... Vivant ou mort, je vous donne le baiser de paix.

D'une sincère marraine,

MARGUERITE

Pour copie conforme,

GAUD

Vallon-Fleuri, novembre, 1918.

M. Léonce Plante, avocat

Le capitaine Léonce Plante est revenu dans la vie civile, cette semaine, pour y exercer sa profession d'avocat.

Enrôlé dans l'armée canadienne en 1915, le capitaine Léonce Plante a combattu outre-mer pour la bonne cause et a vaillamment fait son devoir dans les tranchées. Revenu au pays, blessé, il occupa différents postes dans le service militaire. Depuis plusieurs mois il était à la caserne de la rue Peel, à Montréal, où il sut rendre utile à tous nos jeunes conscrits qui obéissent à la loi.

Le capitaine Léonce Plante est entré dans le bureau de MM. Gosselin et Leblanc, avocats, de Montréal. De plus, notre ami a ouvert un bureau à Saint-Jérôme dans l'immeuble Parent, rue Saint-Georges. Il sera ici le samedi et le dimanche, à la disposition de ceux qui

Protection et Bénéfice



Lorsque l'argent est déposé comme compte d'épargne à la Banque des Marchands, il est en sûreté parfaite, pour ce qui vous regarde. Il porte intérêt tant qu'il est là — de sorte que la banque vous paie, pour ainsi dire, pour avoir soin de votre argent. Ne portez pas sur vous des sommes d'argent dont vous n'avez pas besoin, ni ne les cachez dans votre maison. Protégez-les contre les voleurs et le feu, en ouvrant un compte d'épargne.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal, DU CANADA. Succursale de St-Jérôme, Succursale de St-Agathe des Monts, Succursale de St-Jovite. Boîtes de Sûreté à louer à la Succursale de St-Jérôme.

voudront le consulter comme avocat et lui confier leurs intérêts devant les tribunaux. Nous souhaitons à M. Léonce Plante tout le succès qu'il mérite.

CONDOLEANCES

A une séance des membres de la commission scolaire de la paroisse de Saint-Jérôme, tenue

le 23 novembre courant, il a été proposé par Henri Corbeil, et résolu à l'unanimité que les membres de cette commission scolaire offrent leurs sympathies à M. F.-X. Nadon, commissaire, ainsi qu'à sa famille, pour la perte de son père.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à M. F.-X. Nadon et au journal L'AVENIR DU NORD.

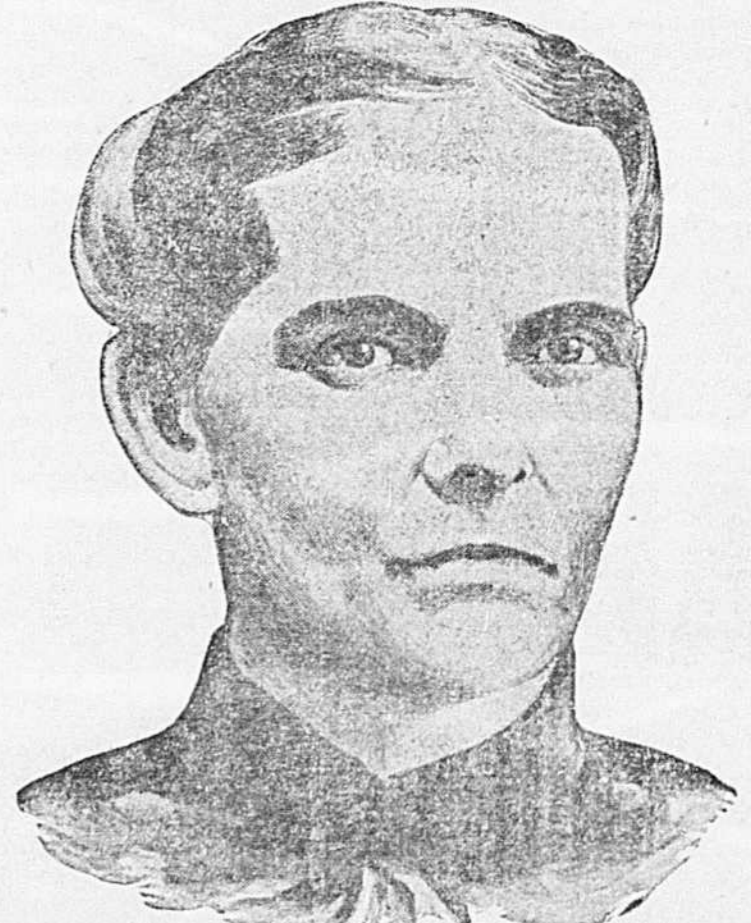
HIRST'S PAIN EXTERMINATOR. ARRETE LA DOULEUR — ET AGIT RAPIDEMENT. 35c. Le rhumatisme, lumbago, névralgie, foudroyante, mal de dos, mal d'oreilles, mal de dents, mal de gorge, l'endolorissement des articulations et tous les maux semblables sont rapidement soulagés par le Hirst's Pain Exterminator. La douleur est venue depuis 40 ans, et devrait se trouver dans toute maison. Pour servir à cent usages. En vente partout ou écrivez à HIRST REMEDY CO., Hamilton, Canada.

Pour guérir la faiblesse d'estomac chez les femmes quel que soit leur âge et quelle que soit leur position, il faut les PILULES ROUGES.

Les maladies de l'estomac sont très fréquentes chez les femmes, surtout chez celles qui sont enceintes ou qui nourrissent, chez celles qui souffrent de douleurs internes ou des troubles du retour de l'âge. Elles se plaignent de pesanteurs après les repas; elles éprouvent des sensations de ballonnement; elles ont des renvois, des palpitations, des douleurs de tête, des algues; il revient à la bouche comme des gorgées d'eau salée. L'appétit est médiocre, déficient; la langue est chargée. Ce sont tous des symptômes d'un estomac faible qu'on doit traiter en évitant surtout les aliments trop lourds.

Mais cela, c'est plutôt des précautions, ça atténue la violence du mal et ça en éloigne passablement les attaques, mais ça ne guérit guère. Bien des remèdes ont été et sont tentés, dans ces cas-là, mais aucun d'eux n'a produit de résultats réellement satisfaisants. Les vraies guérisons ont été obtenues par les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour lui demander de m'envoyer des Pilules Rouges. J'en pris immédiatement, selon la prescription indiquée, et en moins de six mois, je me suis sentie plus robuste et plus tonifiée, si bien que je m'estime aujourd'hui entièrement guérie. Cependant, j'ai tellement confiance aux Pilules Rouges que j'en ai toujours à la maison, et dès que le moindre indice de faiblesse d'estomac se manifeste, ou que la digestion est déficiente, j'en prends. Aussitôt, je me sens soulagée. Tous mes maux et mes maux d'estomac sont disparus, et je vous le répète en vous autorisant à le proclamer publiquement que c'est aux Pilules Rouges que je dois mon entière guérison. Combien de jeunes mères, souffrant des maladies de la femme, seraient plus heureuses si elles savaient mon exemple!"

MME TOUSSAINT SIMARD, Saint-Urbain (Charlevoix), P.Q.



Mme TOUSSAINT SIMARD

les Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Nous recommandons à cet effet, tous les jours, des attestations qui prouvent hautement l'incalculable efficacité de cette excellente médication. Ils sont élogieux dans leurs détails et leurs conclusions, et après les avoir lus, un par un, il n'est pas possible de mettre en doute l'efficacité des Pilules Rouges, dans tant de cas de maladies de la femme, surtout pour les maux d'estomac.

"Je n'avais que vingt-huit ans et j'étais déjà mère de six enfants. Mes forces s'étaient annihilées petit à petit, et je n'avais rien fait pour les augmenter, croyant que j'étais atteinte d'une maladie inguérissable. Il en résulta des douleurs de dos, des côtés et surtout de l'estomac, tellement insupportables que je pensais parfois mourir. J'étais également très souvent incommodée par des palpitations de cœur, des étourdissements. Un rien, le moindre courant d'air, m'occasionnait le rhume et je toussais très longtemps. Avant de songer à prendre les merveilleuses Pilules Rouges, je me suis fait traiter par trois médecins qui me donnèrent, sans le moindre résultat, toutes sortes de prescriptions et médicaments. Enfin, après malheureuses recommandations, j'écrivis au

CONSULTATIONS GRATUITES.— Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire. Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute substitution. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Déliez-vous des colporteurs. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

PERMISSION DE TRAVERSER EN EUROPE

Est maintenant accordée à tout le monde: hommes, femmes et enfants

Nous obtenons passeports, qui sont encore nécessaires. Billets, taux de passage, listes de départs, lettres de crédit. Assurance contre accidents, Bagages.

TOUTES LES LIGNES REPRESENTÉES

Les Agences de Voyage Jules Hone 9, boulevard Saint-Laurent, Montreal

NOUVELLES

Saint-Jérôme

La cour supérieure à siégé, cette semaine, à Saint-Jérôme, sous la présidence de l'honorable juge Robitoux. On a continué de procéder dans l'affaire de la faillite de la Caisse d'Économie des Cantons du Nord.

— PERDU. Lundi, rue Labelle, dans le bas de la ville, a été perdu un billet de banque de \$10.

— L'apersonne qui l'a trouvé est priée de le rapporter chez M. Jules-Edouard Prévost.

— Nous regrettons vivement d'apprendre le départ de Saint-Jérôme, de notre ami M. P. E. Ouellette, employé à la compagnie de téléphone Bell. M. Ouellette habite notre ville depuis cinq ans. La compagnie de téléphone Bell le charge d'un poste important à Saint-Hyacinthe.

— M. Ouellette ne laisse que des amis à Saint-Jérôme. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il désire dans sa nouvelle position.

— M. Joseph Fortier, protonotaire, de Sainte-Scholastique, a passé la semaine à Saint-Jérôme.

— Ce soir, les Chevaliers de Colomb auront une cérémonie religieuse, dans la crypte de l'église, en souvenir des membres de leur ordre décédés cette année à Saint-Jérôme.

— La rumeur veut que la banque Provinciale ait l'intention de venir établir une succursale dans notre ville d'ici à peu de temps.

— Mardi soir dernier, M. et Mme C. E. Marchand ont donné une soirée de cartes à près de trente invités. Les heures s'y sont écoulées joyeuses et madame Marchand fit les honneurs de sa maison avec beaucoup de distinction et d'amabilité.

— M. Philippe Léveillé, de Québec, est chez M. Emmanuel Bertie.

— Mercredi prochain, la fanfare Saint-Jérôme aura une réunion au palais de justice. Des décisions importantes y seront prises et tous les musiciens sont priés d'être présents.

— ON DEMANDE Une fille pour servir les tables à l'hôtel Victoria, Saint-Jérôme.

— Nous venons d'apprendre que le comité provincial de l'Emprunt de la Victoire 1918 a décerné un drapeau d'honneur à M. Henri Roland, organisateur de l'Emprunt dans le comté de Terrebonne.

Le grand succès obtenu par M. Henri Roland lui a largement mérité cet honneur.

A VENDRE : Cendres de bois. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD.

ON DEMANDE à acheter une fournaise (Tortue No 5) de seconde-main. S'adresser à l'AVENIR DU NORD.

A VENDRE : Une bonne jument de traits - bon marché. — Coehons de 10 semaines et plus.

A VENDRE : Un moteur à gazoline complet avec pompe à eau \$60. Tuyaux en fer de 1 1/2 pouce à 6 cents.

ON DEMANDE à acheter une bonne vache à lait. S'adresser à la FERME AVICOLE LANGLOIS, SAINT-JÉRÔME, P. Q.

Les Chevaliers de Colomb

Condoléances

Saint-Jérôme, 25 novembre 1918. Les Chevaliers de Colomb du conseil de Saint-Jérôme, réunis en session régulière, tenue le 22 novembre 1918, ont adopté un ordre du jour spécial offrant leurs sympathies aux familles des membres suivants :

- 1. A Mme Vve L.-A. Fontaine, à l'occasion du décès de son époux, membre de ce conseil ; 2. A M. Alcide Léveillé, à l'occasion du décès de son fils Paul-Emile, membre de ce conseil ; 3. A M. P.-D. Blondin, qui a eu la douleur de perdre son épouse dans le cours du mois d'octobre dernier. 4. A MM. V. et F. X. Gaudette, dont le frère, l'abbé Joseph Gaudette, est décédé. 5. Ainsi qu'à M. D. Tassé, de Sainte-Scholastique, dont le frère est également décédé.

A propos du patois de la province de Québec

LE COLLIERS WEEKLY SE RÉTRACTE

« Il y a quelques mois, l'un des correspondants de notre revue, discourant sur la loi de conscription du Canada, parla incidemment de ce qu'il appela le Patois des Canadiens-français, de la province de Québec.

« Cette allusion, faite un peu à la hâte, peut-être, dans un article de valeur, du reste, biessa plusieurs de nos lecteurs Canadiens-français.

« Les Canadiens français, descendants des premiers colons français du pays se font une gloire de parler, non pas un patois, mais la langue pure et classique de leurs ancêtres.

« Nous avons reçu quantité de lettres de divers endroits.

« Ces lettres protestent vivement contre une affirmation qui n'avait rien d'hostile dans l'intention de son auteur.

« Dans ce temps de disette de papier, il est impossible de publier ces longues correspondances.

« La protestation la plus documentée et la plus convaincante, que nous avons reçue, est celle du bon curé de Verchères, M. Baillairgé.

« Il démontre, en vérité, par les autorités les plus compétentes, que la langue des Canadiens-français de la province de Québec est le même que le français de France.

« Nous n'avons aucune objection à croire, selon le témoignage du professeur Richard, que les Canadiens-français pourraient ne pas comprendre tout français (vu que plusieurs parlent patois), mais que tout français comprendra n'importe quel Canadien-français, pour la raison que le Canadien-français parle le français.

« Pour aller plus loin, dans les voies de l'abnégation, nous ne doutons plus que le parler des Canadiens-français ne soit une survivance réelle, avec quelques modifications, de la langue de Molière.

« Errare humanum est : M. Baillairgé le sait mieux que nous. »

[Collier's Weekly, novembre, 1918.]

L'épidémie de grippe

Nouveau traitement préventif et curatif

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis :

En raison des ravages toujours croissants et de l'importante mortalité causés par l'épidémie actuelle, nombreux furent les médecins et savants qui se livrèrent à des recherches visant à entraver la marche de la terrible maladie. Après des tâtonnements sans nombre, le Dr William H. Park, directeur du bureau des Laboratoires, a finalement découvert un vaccin dont l'emploi est fortement recommandé par le Health Department.

Au sujet de ce vaccin, le Dr Wilson Prévost qui fut un des premiers à en faire usage, dit ceci : « A mon avis, le vaccin du Dr Park est le plus efficace de tous ceux qu'on récemment fait leur apparition. Ses effets sont des plus rapides et des plus probants. Au commencement de la semaine, je fus appelé auprès d'une malade atteinte de grippe avec symptômes très prononcés de pneumonie et 106 degrés de fièvre. Je fis une injection immédiate du vaccin Park. Deux jours plus tard, la température était devenue normale, tout danger de pneumonie avait disparu et ma malade est actuellement sur pied. »

Si nous en jugeons d'après l'attestation de cet éminent praticien et celle du Health Department, l'épidémie actuelle, pour peu que le public s'y prête, ira bientôt en décroissant. Le danger est encore grand. Il s'agit donc de ne pas commettre d'imprudence, de se soigner à temps et de prendre les précautions d'usage en temps d'épidémie.

L'Indicateur des éleveurs de volailles de la Province

Faites-vous inscrire :

Les demandes toujours croissantes pour volailles de race pure et aussi les services rendus aux aviculteurs et autres personnes dans l'achat de ces oiseaux par l'Indicateur des Éleveurs de Volailles de la Province, paru en 1917, ont induit l'honorable ministre de l'Agriculture à faire publier par le service de l'Agriculture de son ministère une seconde édition de ce bulletin.

Cet Indicateur, en faisant connaître au public nos bons éleveurs, favorise grandement le commerce et l'échange des produits avicoles dans les limites de la province. Il permet aussi de s'approvisionner à l'endroit le plus rapproché de son domicile. Ce point a son importance, surtout lorsqu'il s'agit d'œufs pour incubation, auxquels un long trajet est souvent préjudiciable. Il est encore à considérer sous le rapport de l'économie dans les frais de transport.

La première édition, contenant une vingtaine de pages d'adresses d'éleveurs de volailles et de lapins, a eu un beau succès. Les demandes ont été tellement nombreuses qu'on a dû en faire d'urgence un second tirage, vite épuisé lui aussi.

Plus que jamais peut-être les aviculteurs propriétaires de troupeaux de race pure ont intérêt à se faire inscrire dans cette liste d'éleveurs, attendu que la demande de volailles de bonne qualité, très grande actuellement, le deviendra encore davantage lorsque commencera l'exportation en Europe des sujets destinés à repeupler les basses-cours dévastées par la guerre.

De plus l'élevage de la volaille se généralise rapidement dans notre province, et ce mouvement sera fortement accentué par la baisse du prix des grains, baisse qui ne peut manquer de se produire avec la paix.

Combien de personnes, à chaque printemps, ne savent où s'adresser pour se procurer soit des œufs pour incubation soit des sujets pour la production. Nombreuses aussi sont celles qui ne peuvent trouver à l'autonne les volailles qu'elles voudraient se procurer.

Cette seconde édition, comme la première, sera faite dans les deux langues et distribuée gratuitement sur demande. Elle contiendra également une liste d'éleveurs de lapins de race pure.

Le Service de l'Agriculture prend toutes les précautions possibles pour colliger une liste d'éleveurs compétents, susceptibles de fournir des oiseaux et des œufs de bonne qualité ; cependant vu la difficulté du contrôle en la matière, il laisse à chacune des personnes qui se font inscrire la pleine responsabilité relativement aux sujets et aux œufs qu'ils pourront fournir à leurs clients.

Pour ces raisons, et comme garantie de bonne foi de la part des personnes sollicitant une inscription, le service, exigera une rémunération de 25 sous pour l'inscription de chaque nom de personnes et d'une race, plus cinq sous pour chaque race additionnelle.

Pour éviter des erreurs et simplifier le travail de compilation, les demandes d'inscription doivent être faites en se servant d'une formule qui sera envoyée sur demande au Service de l'Agriculture, Département de l'Agriculture, Québec. Une simple carte postale à l'adresse ci-dessus vous la fera parvenir.

Aucune demande d'inscription ne sera reçue après le 1er janvier prochain.

Québec, le 19 novembre, 1918.

L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains. 118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Bureau de recherches et de renseignements

Le lieutenant-colonel Barry en est le directeur

Ceux qui ont des parents sous les drapeaux et qui, jusqu'ici, ont souvent eu de grandes difficultés pour se renseigner sur le sort des absents, des disparus, etc., apprendront sans doute avec plaisir qu'un bureau de recherches et de renseignements militaires vient d'être ouvert à Montréal.

Ce bureau est sous la direction du lieutenant-colonel John-J. Barry, qui se donne pour mission d'informer les parents des allées et venues des soldats d'outre-mer, et de tout ce qui peut les affecter au sujet de pensions, réclamations, etc.

On veut aider aux personnes intéressées qui ne sont pas au courant de la procédure à suivre pour atteindre promptement les différentes branches du service militaire.

Ce bureau, situé aux Nos. 16-20 Saint-Jacques, Montréal, est indépendant du ministère de la milice.

Distribution de grain de semence

Par ordre du ministre de l'Agriculture, les fermes expérimentales distribueront gratuitement, cet hiver, aux cultivateurs canadiens, de la semence de grains de qualité supérieure.

Les espèces suivantes sont offertes : blé de printemps (environ 5 livres) ; avoine blanche (environ 4 livres) ; orge, (environ 5 livres et pois de grande culture (environ 5 livres).

S'adresser au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa, qui fournira les formules de demande nécessaires.

Tous les échantillons sont envoyés sans frais, par la poste.

Une même personne ne peut recevoir qu'un échantillon. Prière de faire sa demande le plus tôt possible, car notre approvisionnement est restreint.

J.-H. GRISDAIE,

Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit : fêtes, naissances, mariages, décès, etc. ?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER, qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue. Prompte livraison.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

L'Algerian, c'est la nouvelle pipe que

vient de recevoir la librairie Prévost. Cette pipe est élégante, d'une forme très chic, et fera les délices des fumeurs.

La librairie Prévost a aussi un grand choix d'autres pipes ; il y en a de tous les prix et pour tous les goûts.

Le Sirop de Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le comble, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le tous les jours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

MALCOLM SMITH

ENCANTEUR LICENCIÉ. Ventes faites en anglais ou en français. Conditions raisonnables. Tél. 131 r. 3.

Boîte postale 10 LACHUTE, P. Q.

Reward advertisement for a man seen in hospital. Includes details of height (6 ft. 1 in.), weight (145 lbs.), and features (Thin, Prominent). Description of his condition and the reward offered for his return to health. Includes an image of a Nujol bottle and a clock.

Scierie Degrosbois, limitée advertisement. Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres-patentes, en date du troisième jour de septembre 1918, constituant en corporation M. René Chénave, Léopold Barry, avocats, Philias Laplante, agent, Georges McGowan, gérant, Thomas Robillard, huissier, de Montréal, dans les buts suivants :

CAPSULES CRESOBENE à base de créosote, d'eucalyptol et autres balsamiques. ANTISEPTIQUES, GERMICIDES et DESINFECTANTS des VOIES RESPIRATOIRES.

PREVENTION PAR ANTISEPSIE COMPLETE. PAR LE NEZ : Au moyen d'une épingle, piquez deux capsules Crésobène, pressez-en le contenu dans votre mouchoir, et respirez souvent durant la journée, spécialement en voyageant dans les tramways, les wagons de chemins de fer, dans les magasins, les manufactures, les églises, enfin, partout où il y a foule. PAR LA BOUCHE : Faites bouillir de l'eau ; remplissez-en une bouteille d'une chopine, ajoutez-y huit CAPSULES CRESOBENE. Bouchez la bouteille, laissez dissoudre et refroidir. Agitez la bouteille, commencez par avaler une petite gorgée de cette solution, ensuite gargarisez-vous trois ou quatre fois par jour. INTERIEUR : Prenez les CAPSULES CRESOBENE à la dose de six, huit, dix et même douze par jour, suivant l'âge.

Amendement, Engrais, Remède. Dernière création "Calco" comme amendement. La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "Calco". "Calco" comme engrais. L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la proportion de potasse et d'acide phosphorique solubles et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes. "Calco" comme remède. La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol.

CONSTIPATION

Hier, aujourd'hui, toujours, et spécialement dans des temps d'épidémie, les médecins, comme les bureaux de santé, se sont toujours entendus, et avec raison, pour prescrire la nécessité de prendre soin des intestins.

Le traitement de la constipation est tout indiqué dans l'emploi de ROBL (Tablettes Purgatives) que vous trouverez chez tous les marchands de remèdes, à 25 centimes la boîte, ou six pour \$1.25, ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

DYSPEPSIE

«Votre appétit est pauvre; vous êtes mal à l'aise après vos repas; vous êtes sujet aux nausées, votre langue est blanche, vous avez mauvaise haleine, mauvais goût dans la bouche.

Après avoir mangé, vous avez envie de vous coucher, vous avez des douleurs au creux de l'estomac; flatulences, gaz et attaques de bile vous ennuient. C'est la Dyspepsie.

Nous recommandons l'emploi des PAP-SAG (tablettes antidyseptiques); soulagement immédiat.

Si vous prenez les PAP-SAG aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui.

Chez tous les marchands de remèdes, à 50 sous la boîte, ou six pour \$2.50, ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaille, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIÉS RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de très qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée., Angle des rues St-Georges et Ste-Anne SAINT-JEROME

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE

LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements promptement effectués.

SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST

107, rue Saint-Jacques MONTREAL

Bureau: Main 1056 Résidence: Rockland 2934

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-proprétaire.

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances

contre l'incendie

228, rue Labelle, Saint-Jérôme

Scierie Degrosbois, limitée

Public notice is hereby given that, under the Quebec Companies' Act, letters patent have been issued by the lieutenant-governor of the province of Quebec, bearing the date the third September, 1918, incorporating René Chênevert and Léopold Barry, advocates, Philias Laplante, agent, George McGowan, manager, Thomas Robillard, bailiff, of Montreal, for the following purposes:

To own, build and operate sawmills, excelsior mills, roasting mills and other wood products, manufacturing and finishing plants;

To own and operate stores, for the buying and selling of all kinds of merchandise;

To own, buy, sell and exploit timber limits and lands and to engage in all kinds of undertakings incidental to said timber limits, lands and immovable property;

To acquire and own the assets, property, privileges, franchises, immovables, undertakings and other rights of any other company or persons engaged in any business similar to that of the company and generally the business of any person or company engaged in a business which this company is authorized to carry on, and acquire said business and pay for same, in whole or in part, in paid up shares, to take over all debts connected with same if any, and pay with stock any obligations which the company may have contracted;

To sell or dispose of the undertaking of the company, or any part thereof for such considerations in cash, shares, debentures or other securities as the company may think fit, under the name of Scierie Degrosbois, limitée, with a capital stock of twenty thousand dollars (\$20,000) divided into two hundred (200) shares of one hundred dollars (\$100) each.

The principal place of the business of the corporation will be at Degrosbois, county of Terrebonne.

Dated from the office of the Provincial Secretary, this third day of September 1918.

C.-J. SIMARD, Assistant Provincial Secretary.

C. A. Lorrain

Agent general d'Assurances

Téléphone Bell No. 58

157, rue Saint-Georges SAINT-JEROME, P. Q.

YEUX, OREILLES, GORGE, NEZ

Dr Pierre-S. BOHEMIER, Diplômé de l'Hôtel-Dieu de Paris, chef de service à l'Hôpital Saint-Joseph, médecin spécialiste des SS. de Sainte-Anne, assistant à l'Inst. Bruchési CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS DE 1 A 4 P. M. (TEL. EST 20) 490, rue Saint-Denis (près Sherbrooke) MONTREAL

Même dans les tranchées, les PILULES MORO guérissent tous les rhumatismes.

Le témoignage éloquent du chef de section Odilon Prud'hommeaux est irréfutable en faveur de ce traitement incomparable.

La recommandation ci-dessous vient des tranchées françaises et elle est signée par un des héros qui défendent la civilisation contre les barbares.

Et, ce qui lui donne plus de force que tant d'autres du même genre, c'est que le séjour des tranchées, on le conçoit facilement, n'est guère propice à la guérison du rhumatisme.

Il faut conclure que la vertu guérissante des Pilules Moro est incomparable, pour amener le soulagement immédiat chez un rhumatisant placé dans les pires conditions pour suivre un traitement. Aussi, lorsque M. Odilon Prud'hommeaux, de Loretteville, P. Q., chef de section de l'armée française, qui est revenu quelque temps au Canada, en permission, nous écrit qu'à chaque fois qu'il a pris des Pilules Moro, dans les tranchées, il se sentait soulagé complètement en quarante-huit heures, il faut le croire. Il ajoute qu'il en a toujours avec lui, au front.

L'influence du froid humide est une des principales causes du rhumatisme, c'est pourquoi tant de soldats, dont l'organisme est plus particulièrement disposé, subissent de fréquentes attaques du mal, dans les tranchées.

«Là-bas, disait dernièrement un soldat en congé de convalescence ici, on s'habitue à bien des misères, et il vient même un temps où la musique allemande n'est que le plus dur des maux. «Je vous avoue cependant que les plus durs au mal «fabriquent parfois lorsqu'ils sont atteints par les «atrocités ébranlements du rhumatisme. Quand ça «me prend sous les pieds, aux genoux, aux coudes, «aux épaules ou aux poignets, nous n'avons plus en- «ty de badiner. Une attaque de rhumatisme est bien «plus déprimante qu'une attaque des ennemis.»

Du reste, le chef de section Odilon Prud'hommeaux nous a adressé, avec sa reconnaissance, le certificat suivant qui parle par lui-même:



M. O. PRUD'HOMMEAUX.

«Odilon Prud'hommeaux, chef de section de l'armée française, «de retour du front et «en permission à Loretteville, près Québec, «certifié qu'étant sujet «aux rhumatismes par «suite de la vie humide «des tranchées, a obtenu un soulagement «complet chaque fois «qu'il a pris les Pilules «Moro, quarante-huit «heures après les avoir «prises. Il recommande «à tous ces excellentes «pilules, et il ajoute «qu'il en a toujours avec «lui au front.» (Signé) Odilon Prud'hommeaux.

Si donc les Pilules Moro produisent un effet aussi salutaire, alors que les conditions pour le traitement sont défavorables au possible, on admettra que leur pouvoir de guérir est encore bien plus considérable, lorsque le patient peut prendre les précautions exigées et recommandées.

Du reste, les incomparables témoignages que nous recevons chaque jour sont là pour le prouver. Les froids humides de la mauvaise saison approchent, et avec eux le cortège des douleurs rhumatismales. Pourquoi les hommes qui en souffrent ne mettent-ils immédiatement un terme à leurs souffrances, en écrivant à nos bureaux, 272 rue St-Denis, Montréal. Nous leur donnerons tous les conseils voulus pour leur guérison. Qu'ils n'oublient pas que les consultations du médecin de la Compagnie Médicale Moro sont toujours gratuites. Ceux qui peuvent difficilement se déplacer n'ont qu'à écrire, ils recevront tout autant d'attentions et de soins que les clients qui viennent en personne à nos bureaux.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 60c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

CANADIAN PACIFIC

Table with train schedules between Montreal and Saint-Jerome, listing departure and arrival times for various routes.

J.-A. BEAULIEU

AVOCAT

Immeuble Banque d'Epargne—Tél. M. 4563 180, rue Saint-Jacques MONTREAL

Cachets du Dr Fred Demers

contre le mal de tête. Guérison en 5 minutes de tous maux de tête ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Art. Dupré & Cie MARCHANDS D'ARTICLES FASHIONABLES 211, rue Amherst Près Sainte-Catherine Tel. Bell Est 1767 MONTREAL



Indispensable, d'une parfaite efficacité, agit en 48 HEURES les foullements qui exigent des semaines de traitement par le copahu, le cubébe, les opiatés et les injections.

La meilleure politique à suivre pour devenir riche c'est de faire de l'épargne. La Banque d'Hochelega

Banque d'Hochelega

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé: \$4,000,000 Fonds de réserve: \$3,700,000 Total de l'actif: \$39,000,000

DIRECTEURS J.-A. Vallancourt, président Hon. F.-L. Bégin, vice-président A. Turcotte, E.-H. Lemay Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner A.-A. Larocque Beauty Lemay, gérant général

SUCCURSALE SAINT-JEROME A.-C. HEBERT, gérant

-A.-C. ETHER, C.R., M.P. L. DURAND, L.L.B.

Ethier & Durand Avocats Sainte-Scholastique, P. Q. Téléphone Bell 17-2

Maison P. SIMARD

Saint-Jerome, P. Q.

La meilleure et la plus importante au nord de Montréal

Epicerie de choix

DES MEILLEURES MARQUES

Vins et Liqueurs

- BIRRH, DUBONNET, VIN ST. MICHEL, VIN CLARET Barthon & Guestier, SAUTERNE, BEAUNE, MACON, CHAMPAGNE G.-H. Mumm & Cie, RHUM St. George — Anchor, Cognacs Bisquit Dubouché (20 ans) — Boulestin V. S. O. P. — Hennessy — Martel, SPECIALITES César Collin — Hamel Gentilbert — G. Ramard, etc.

- Gin John De Kuyper — Melchers — James de Reeper, Rve Seagram 83 — Canadian Club — Special Selected, 5 ans, Scotch John Dewar — Peter Dawson — Balmoral — Roërick Dhu, Liqueurs fines Bénédictine — Crème de Menthe — Cacao — Curaçao — Maraschino — Kirsch Kummel — Anisette — Grenadine

Les Devoirs d'une Mère

En présence de nouveaux devoirs, de nouvelles épreuves, de chagrins, de déceptions, de surmenage qui épuisent ses forces, minent son énergie, usent ses nerfs, la jeune mère doit considérer que son premier devoir est de conserver ses forces morales et physiques, afin de pouvoir élever et protéger le petit être qui lui est si cher.

Toutes les luttes qu'elle doit soutenir, sans trêve ni merci, pour l'existence de son enfant, les longues veillées et l'épuisement qui en résulte exigent de sa part un effort tel que tous ses organes sont continuellement surmenés.

Voyez-la durant le cours des nuits longues, interminables, pendant que tout autour d'elle repose dans un profond sommeil, seule elle veille et une prière s'élève du fond de son cœur demandant au ciel la protection pour ce petit être si fragile pour lequel elle est volontiers prête à sacrifier ses forces, sa santé, sa vie.

Même, lorsqu'épuisée, elle s'assoupit un instant, là encore le repos lui est refusé. Au moindre bruit, elle lève la tête lourde de sommeil, surveillant d'un œil inquiet le bébé qu'elle aime tant, puis elle retombe dans un demi-sommeil, pour se réveiller à chaque heure, à chaque son lointain, qui auparavant ne servait qu'à bercer son sommeil.

Est-il surprenant dans ces conditions, qu'après ces longues veillées suivant de si près une maladie pénible et une longue convalescence, elle soit si pâle, si faible, si nerveuse? Combien y en a-t-il parmi ces jeunes mères, qui souffrent, toute leur vie durant, des conséquences de cette période de surmenage?

C'est surtout à ce moment là qu'il est de la plus haute importance de soutenir l'organisme et de le remonter jusqu'à ce qu'il ait reconquis ses fonctions normales. Le célèbre



Vin St-Michel

est pour ces jeunes mères, le tonique reconstituant le plus puissant, le plus efficace; leur meilleur soutien. Il donne très rapidement des forces, abrite la convalescence, procure une sensation de repos, de bien-être, de vigueur et de santé. Riche en fer, en tanin et en sels essentiels à la vie, il donne un sang riche, pur et abondant. Spécifique de l'épuisement nerveux, le Vin St-Michel nourrit, calme et régénère les nerfs, intensifie la puissance nerveuse, augmente les forces, l'énergie et la vitalité. Délicieux au goût, facile à digérer, économique et efficace, c'est le reconstituant naturel qui devrait employer les jeunes mères, les convalescentes et toutes les personnes faibles, anémiques et nerveuses.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)